



L'économie circulaire au sein de la coopération Afrique-UE

Rapport continental – Résumé

La Commission européenne ne peut en aucun cas être tenue pour responsable de l'usage fait de cette publication en cas de réutilisation.

Luxembourg: Office des publications de l'Union européenne, 2021

© Union européenne, 2021



La politique de réutilisation des documents de la Commission européenne est mise en œuvre sur la base de la décision 2011/833/UE de la Commission du 12 décembre 2011 relative à la réutilisation des documents de la Commission (JO L 330 du 14.12.2011, p. 39).

Sauf mention contraire, la réutilisation du présent document est autorisée dans le cadre d'une licence Creative Commons Attribution 4.0 International (CC BY 4.0) (<https://creativecommons.org/licenses/by/4.0/>). Cela signifie que la réutilisation est autorisée moyennant citation appropriée de la source et indication de toute modification.

Pour toute utilisation ou reproduction d'éléments qui ne sont pas la propriété de l'Union européenne, il peut être nécessaire de demander l'autorisation directement auprès des titulaires de droits respectifs.

PDF	ISBN 978-92-76-30617-7	doi: 10.2779/014502	KH-02-21-223-FR-N
-----	------------------------	---------------------	-------------------

COMMENT PRENDRE CONTACT AVEC L'UNION EUROPÉENNE?

En personne

Dans toute l'Union européenne, des centaines de centres d'information Europe Direct sont à votre disposition. Pour connaître l'adresse du centre le plus proche, visitez la page suivante: https://europa.eu/european-union/contact_fr

Par téléphone ou courrier électronique

Europe Direct est un service qui répond à vos questions sur l'Union européenne. Vous pouvez prendre contact avec ce service:

- par téléphone:
 - via un numéro gratuit: 00 800 6 7 8 9 10 11 (certains opérateurs facturent cependant ces appels),
 - au numéro de standard suivant: +32 22999696;
- par courrier électronique via la page https://europa.eu/european-union/contact_fr

COMMENT TROUVER DES INFORMATIONS SUR L'UNION EUROPÉENNE?

En ligne

Des informations sur l'Union européenne sont disponibles, dans toutes les langues officielles de l'UE, sur le site internet Europa à l'adresse https://europa.eu/european-union/index_fr

Publications de l'Union européenne

Vous pouvez télécharger ou commander des publications gratuites et payantes à l'adresse <https://op.europa.eu/fr/publications>. Vous pouvez obtenir plusieurs exemplaires de publications gratuites en contactant Europe Direct ou votre centre d'information local (https://europa.eu/european-union/contact_fr).

Droit de l'Union européenne et documents connexes

Pour accéder aux informations juridiques de l'Union, y compris à l'ensemble du droit de l'UE depuis 1952 dans toutes les versions linguistiques officielles, consultez EUR-Lex à l'adresse suivante: <http://eur-lex.europa.eu>

Données ouvertes de l'Union européenne

Le portail des données ouvertes de l'Union européenne (<http://data.europa.eu/euodp/fr>) donne accès à des ensembles de données provenant de l'UE. Les données peuvent être téléchargées et réutilisées gratuitement, à des fins commerciales ou non commerciales.

Résumé

L'Afrique et l'Europe ont une longue histoire commune et l'interdépendance des deux continents se reflète dans leurs vastes relations commerciales. Les défis actuels liés au changement climatique, à la transition énergétique et aux efforts nécessaires pour ramener les activités humaines dans les limites planétaires tout en améliorant les moyens de subsistance d'un grand nombre de personnes, rendent la coopération étroite et complexe entre l'Afrique et l'UE encore plus importante. Avec la publication du pacte vert européen, qui comprend un nouveau plan d'action pour l'économie circulaire, l'UE a renforcé son ambition de transformer son économie, qui était jusqu'à présent linéaire et basée sur le modèle "produire-utiliser-éliminer", en une économie circulaire. Le pacte vert souligne également l'importance de la coopération internationale, en particulier avec les régions voisines comme l'Afrique, afin d'atteindre les objectifs de durabilité de l'UE et du monde. Ce rapport est une première étape pour identifier comment la coopération entre les deux continents peut être encouragée et adaptée pour accélérer l'adoption de pratiques circulaires et promouvoir le passage à une économie circulaire.

L'économie circulaire comme stratégie de développement économique durable de l'Afrique

Même si le concept **d'économie circulaire a gagné en popularité au sein de la communauté internationale au cours de la dernière décennie, son application au contexte africain a été plutôt sous-exposée**. En tant que telle, cette étude sur le rôle de l'économie circulaire dans la coopération Afrique-UE arrive à point nommé et met en lumière le vaste potentiel que l'économie circulaire (EC) recèle pour le développement économique durable des pays africains. **L'économie circulaire est une opportunité pour l'Afrique car elle est en synergie avec la diversification économique et les politiques d'industrialisation** qui figurent en bonne place sur l'agenda politique du continent. En outre, l'EC fournit un paradigme pour le développement de nouvelles activités économiques, tout en s'attaquant simultanément à certains problèmes environnementaux et sociaux urgents sur le continent, comme le problème croissant de la pollution par les déchets plastiques. De plus, la forte croissance démographique prévue pour le continent, combinée à l'augmentation des niveaux de bien-être économiques, entraînera une forte augmentation de la demande de ressources naturelles. En tant que telle, l'EC ne sera pas seulement une opportunité économique, mais un paradigme stratégique nécessaire pour le développement économique qui peut favoriser un développement économique durable tout en le découplant de la consommation de ressources et des impacts environnementaux négatifs.

Ce rapport continental est la dernière tâche d'une série de rapports dans le cadre de ce projet. Alors que les rapports précédents se concentraient sur le rôle actuel et potentiel de la EC dans huit pays africains, répartis sur le continent, ce rapport continental s'appuie sur les conclusions de ces rapports nationaux précédents et examine les développements et les opportunités liés à l'EC à un niveau supérieur, en tenant compte également des aspects internationaux, continentaux et régionaux. Il décrit les tendances actuelles, les défis et les opportunités liés à la transition vers l'économie circulaire au niveau continental et régional. En outre, il synthétise les principaux développements liés à l'économie circulaire en Afrique dans divers secteurs prioritaires, en fournissant des exemples de politiques, d'entreprises et de produits circulaires et d'initiatives. De plus, le rapport comprend une analyse exploratoire sur la relation entre l'EC et le commerce, et évalue les impacts potentiels d'une transition plus importante vers une EC en Afrique en termes économiques, sociaux et environnementaux grâce à une modélisation macro-économique complétée par une contextualisation qualitative des résultats. Les informations présentées dans ce rapport s'appuient sur une recherche documentaire approfondie, enrichie par les résultats d'entretiens avec des parties prenantes d'horizons très divers, notamment des organisations africaines locales ainsi que des organisations européennes et multilatérales.

Politiques d'économie circulaire en Afrique

Ces dernières années, l'"économie circulaire" est de plus en plus souvent mentionnée explicitement dans les stratégies nationales et les déclarations continentales. Au niveau continental, les efforts deviennent plus concrets : alors qu'en 2015, dans la vision directrice "Afrique 2063", l'EC n'était abordée qu'indirectement à travers des sujets tels que l'adaptation au changement climatique ou le développement durable - l'attention portée à l'EC s'est

considérablement accrue avec le lancement de l'Alliance africaine pour l'économie circulaire (ACEA) en 2017 et l'engagement de promouvoir l'EC au niveau continental a pris de l'ampleur lors de la 17^{ème} Conférence ministérielle africaine sur l'environnement (CMAE) en 2019. Le point culminant de ce voyage est le plan d'action pour l'économie circulaire africaine, actuellement en cours d'élaboration. Jusqu'à présent, la plupart des avancées liées à l'EC ont eu lieu au niveau national : **presque tous les pays africains (52/54) ont mis en place au moins une politique liée à l'EC**. Il peut s'agir d'une feuille de route pour l'EC, de politiques en matière de changement climatique ou de durabilité, de politiques de produits, de politiques de responsabilité élargie des producteurs, de politiques de gestion et de recyclage des déchets ou de politiques fiscales. **L'accent est mis sur les politiques de produits, telles que l'interdiction des plastiques à usage unique, et les politiques de gestion des déchets et de recyclage, mais leur niveau d'application et de mise en œuvre varie encore considérablement et est souvent insuffisamment développé**. Il existe de fortes différences entre les pays africains, tant en ce qui concerne le niveau des activités en cours dans le domaine de l'EC qu'en ce qui concerne la question de savoir si le secteur privé ou le gouvernement est le plus actif dans la promotion des développements de l'EC.

Potentiel de l'économie circulaire d'un point de vue sectoriel

En substance, l'EC est un concept holistique qui représente un modèle pour l'ensemble de l'économie. En tant que tel, le concept est pertinent pour chaque domaine de l'économie. Toutefois, étant donné l'ampleur des efforts pour accompagner le changement structurel du modèle économique linéaire à un modèle circulaire, il est pertinent d'évaluer les secteurs sur lesquels il convient de se concentrer au moment d'entamer le processus de transformation. Ces secteurs peuvent être sélectionnés sur la base de leur importance économique générale, de la mesure dans laquelle ils affectent les flux de ressources ou de déchets ou du niveau des activités existantes de l'UE, ou d'une combinaison de ces facteurs. Sur la base d'une telle évaluation, notre étude ainsi que des initiatives de recherche similaires ont identifié les secteurs suivants comme **secteurs prioritaires pour la transition vers une économie circulaire en Afrique : L'agroalimentaire, la construction, l'électronique et les produits TIC, les plastiques et l'emballage et le secteur des déchets en tant que catalyseur horizontal d'une transition vers l'économie circulaire**. Dans certains pays africains, le secteur textile peut également être un secteur prioritaire pour le développement de l'EC, mais comme ce n'est pas le cas partout sur le continent, ce secteur n'a pas été analysé en détail.

Interactions entre l'économie circulaire et le commerce

Comme l'EC modifie la structure économique et les liens entre les secteurs économiques, une transition vers l'EC affecte également les flux commerciaux internationaux. L'impact sur les flux commerciaux peut se faire sentir à plusieurs niveaux où les changements les plus importants sont liés :

- Le commerce des services ;
- Le commerce des biens d'occasion ;
- Le commerce de biens destinés à la remise à neuf et à la rénovation ;
- Le commerce des déchets et de la ferraille ;
- Le commerce des matières secondaires.

Si seulement l'économie de l'UE connaissait une transition vers l'EC, cela pourrait engendrer des effets négatifs mineurs sur le commerce avec l'Afrique (des effets plus importants pourraient se produire dans les pays où les exportations de matériaux vers l'UE représentent une part relativement importante du PIB), principalement en raison de la réduction des importations de produits manufacturés dans l'UE due à l'augmentation des réparations et de la durée de vie des produits ainsi qu'à la réduction des importations de matières premières primaires en provenance d'Afrique. Toutefois, **lorsque les deux économies se transforment en une économie (plus) circulaire, le commerce global Afrique-UE pourrait légèrement diminuer, mais pour l'Afrique, cela se traduirait par une amélioration significative de sa balance commerciale**.

Impacts d'une transition vers une économie circulaire en Afrique

Une transition vers l'économie de marché en Afrique peut avoir de nombreux impacts sur les économies, les sociétés et l'environnement. Afin de mettre en lumière l'impact qu'une transition vers l'économie de marché aurait en Afrique, nous avons entrepris un exercice de

modélisation macro-économique pour évaluer les impacts potentiels de la mise en œuvre de certaines premières mesures d'économie de marché dans un ensemble limité de secteurs prioritaires, afin de fournir un aperçu préliminaire de ce à quoi ressembleraient les impacts d'une telle transition. Étant donné les limites en matière de qualité, de disponibilité et de niveau de détail des données économiques pour la plupart des pays africains, l'approche de modélisation quantitative a été complétée par une esquisse générique des impacts qualitatifs que l'on pourrait attendre d'une transition vers l'EC.

La modélisation des impacts de la transition de l'UE sur l'économie africaine a été réalisée en utilisant le modèle E3ME, un modèle macro-économétrique global développé et exploité par Cambridge Econometrics. **Les résultats de la modélisation suggèrent** que la mise en œuvre d'une première série de **mesures circulaires dans un nombre limité de secteurs prioritaires pourrait conduire à des résultats positifs en matière de PIB et d'emploi pour l'économie africaine**. D'ici 2030, le **PIB combiné de l'Afrique devrait être environ 2,2 % plus élevé dans le scénario de l'Union européenne** que dans une situation de statu quo. **L'emploi total en 2030 est supérieur de 2,7 %** à ce qu'il serait dans une situation de statu quo, soit environ **11 millions d'emplois supplémentaires**, ce qui pourrait réduire de 12 % le nombre de chômeurs en Afrique, qui passerait de 94 millions à environ 83 millions. La modélisation suggère en outre que par unité de croissance économique, les émissions de CO₂ seraient plus faibles dans le scénario de l'économie circulaire par rapport aux émissions de CO₂ par unité de croissance économique dans le scénario du statu quo. Le découplage absolu de la croissance économique et des émissions de CO₂ nécessitera toutefois une décarbonation supplémentaire de l'utilisation de l'énergie et/ou une augmentation de l'efficacité énergétique, parallèlement à la transition vers l'économie circulaire.

D'un point de vue économique, le passage à une EC en Afrique pourrait avoir un **impact positif sur le développement d'un secteur manufacturier plus important**, plus compétitif et plus résistant, car les stratégies d'EC peuvent aider les entreprises de ce secteur à mieux utiliser les ressources matérielles disponibles dans les flux de déchets, réduisant ainsi la dépendance vis-à-vis des matériaux importés. Un autre aspect économique important que l'EC pourrait apporter aux économies africaines est la diversification économique, puisque de nombreux pays sont encore fortement dépendants de la production d'un ou de quelques secteurs, souvent liés à l'extraction des ressources. Même si de nombreux pays ont déjà l'ambition de diversifier leurs économies, l'Union européenne peut donner une orientation à ces efforts. Enfin, il est important de reconnaître que même si le passage à une EC offre de nouvelles opportunités économiques, il apportera également un changement structurel à l'économie et certains secteurs qui pourront voir leur niveau d'activité baisser. Par conséquent, **les impacts négatifs de la baisse d'activité dans ces secteurs doivent être atténués par des politiques visant à réorienter et à re-former les travailleurs** de ces secteurs vers de nouvelles activités économiques.

Outre la création d'emplois, d'autres **impacts sociaux**, tels que de meilleures conditions de travail, pourraient également résulter de la mise en œuvre des stratégies d'EC si elles sont appliquées de manière intelligente. Pour qu'une stratégie de développement durable fonctionne, les chaînes d'approvisionnement doivent devenir plus transparentes - des programmes tels que la responsabilité élargie des producteurs (REP) sont un moyen utile d'y parvenir. Cela permettra d'éradiquer la zone grise des conditions éthiques dans lesquelles le produit est fabriqué. Comme les entreprises circulaires peuvent apporter des processus de production et de gestion des déchets plus respectueux de l'environnement, ainsi qu'une réduction de la production de déchets, **le niveau de pollution de l'air et de l'eau peut être réduit de manière drastique**. Cela pourrait bénéficier directement aux communautés locales en augmentant leur qualité de vie et leur santé. La transition vers l'EC exige des compétences diverses allant de simples à hautement spécialisées. Cela offre la possibilité de donner à de nombreuses professions différentes une place dans l'EC. Le renforcement de ces capacités par des formations ou des programmes éducatifs, là où ils n'existent pas encore, aura un impact positif sur les travailleurs et leur développement professionnel.

Outre la réduction des émissions de CO₂, les stratégies d'EC présentent de nombreux avantages qui sont largement liés à la **réduction de la pollution et à l'amélioration de la biodiversité et des écosystèmes grâce à la réduction de l'utilisation des ressources et des déchets, et grâce à des pratiques régénératives**. La réduction de la pollution présente des avantages pour la santé des communautés locales en termes de réduction de la pollution de l'air, de l'eau et du sol. La préservation et la restauration des ressources

forestières et la réduction des déchets (plastiques) déversés dans l'environnement, y compris dans les rivières et les océans, contribuent à des écosystèmes plus sains qui, à leur tour, soutiennent la biodiversité. Les pratiques agricoles de l'UE peuvent conduire à une restauration étendue des prairies, de l'intégrité des sols et de la biodiversité, et peuvent également contribuer à stabiliser les conditions climatiques et à rétablir un cycle hydrologique équilibré. Ainsi, l'économie circulaire en Afrique peut soutenir la plupart des objectifs de développement durable (ODD) et notamment celui de la faim zéro (ODD 2), de l'eau propre et de l'assainissement (ODD 6), de la vie sous l'eau (ODD 14) et de la vie sur terre (ODD 15). Pour que la transition de l'EC soit réussie, les intérêts économiques, sociaux et environnementaux doivent être considérés de manière holistique.

L'économie circulaire dans la coopération UE-Afrique existante

Comme l'Afrique et l'UE sont toutes deux déterminées à élaborer des stratégies qui les aident à passer à une économie moderne, économe en ressources et plus compétitive, **l'EC joue un rôle de plus en plus important dans la coopération entre les deux parties.** Cette collaboration est soutenue, entre autres, par un dialogue politique constructif qui se déroule dans le cadre d'un certain nombre de plateformes de dialogue telles que le sommet UA-UE ou les missions d'économie circulaire de l'UE dans les pays africains. En outre, les plateformes existantes telles que l'Alliance africaine pour l'économie circulaire, la Conférence ministérielle africaine sur l'environnement et le Forum mondial sur l'économie circulaire constituent des points d'entrée prometteurs pour le développement du dialogue sur l'environnement entre l'UE et l'Afrique. Malgré l'existence de dialogues politiques, il est nécessaire de créer des plateformes de dialogue spécifiquement consacrées à la transition vers l'EC et d'intégrer le concept d'économie circulaire dans un plus grand nombre de dialogues et de cadres politiques continentaux, qui ne se limitent pas nécessairement à des domaines tels que la durabilité ou l'économie verte. À cet égard, l'élaboration du plan d'action africain pour l'EC, tel qu'envisagé par l'UA, promet d'être une étape importante.

En complément des dialogues politiques fructueux susmentionnés, **l'UE et l'Afrique s'engagent aussi progressivement dans des programmes de coopération au développement et de financement liés à l'EC.** À cet égard, la phase de programmation actuelle de l'instrument de l'UE pour le voisinage, le développement et la coopération internationale, ainsi que les projets de coopération transnationale en cours tels que Switch Africa Green, Switch Mediterranean ou InTex, offrent une occasion majeure de faciliter la future coopération au développement Afrique-UE liée à l'EC, mais aussi la reprise économique des pays partenaires africains à la suite de la COVID-19. Ces activités sont également soutenues par des partenariats de recherche et d'innovation conjoints UA-UE. Les principaux cadres pour les projets de R&I liés à l'EC comprennent le dialogue politique de haut niveau UE-Afrique sur la science, la technologie et l'innovation (HLPD STI) et Horizon 2020/ Horizon Europe, qui ont tous deux identifié la transition vers l'économie circulaire en Afrique et dans l'UE comme un point central de leur travail. Bien que le cadre du dialogue politique de haut niveau sur la science, la technologie et l'innovation ait déjà conduit à une série de partenariats de R&I liés à l'EC, par exemple sur la sécurité nutritionnelle, l'agriculture durable (FNSSA), le changement climatique et l'énergie durable, la place centrale de l'économie circulaire dans leur travail et leur visibilité sur le continent africain est encore assez limitée. **Par conséquent, la visibilité des programmes de financement et de recherche existants doit être améliorée.**

Comme l'EC promet de créer et de développer de nouveaux marchés, elle attire par conséquent l'attention sur de nouveaux modèles commerciaux, dont certains sont encore inexplorés en Afrique. Grâce à une coopération accrue entre les entreprises européennes et africaines, ces nouveaux marchés peuvent être ouverts, ce qui entraînera des effets d'apprentissage pour les économies des deux parties. Des plateformes telles que le Forum des affaires UE-Afrique soutiennent déjà ce processus. À ce jour, cependant, la plupart des entreprises de l'UE actives en Afrique ont principalement opéré dans un créneau très étroit de l'EC et semblent se concentrer sur la récupération des ressources (c'est-à-dire la collecte, la réutilisation, le recyclage et la valorisation des déchets) et de nombreuses initiatives sont encore en cours à l'échelle pilote. Comme la transition vers l'EC en est encore à ses débuts, tant dans l'UE qu'en Afrique, cela ouvre de nombreuses possibilités d'explorer d'autres modèles commerciaux négligés qui se concentrent sur la conception circulaire, l'utilisation optimale et/ou les services de soutien circulaires.

Recommandations pour promouvoir l'EC par le biais de la coopération Afrique-UE

Pour assurer un décollage réussi de l'EC en Afrique et dans l'UE, des changements sont nécessaires dans de nombreux domaines. Les activités de coopération entre l'UE et les pays africains peuvent jouer un rôle positif dans ce processus de changement. Dans le rapport présent, nous avons mis l'accent sur cinq domaines dans lesquels la coopération Afrique-UE peut jouer un rôle dans le développement de l'UE, à savoir : la politique, le commerce, le financement, la recherche et l'innovation et les entreprises.

La coopération politique peut être renforcée par une meilleure coordination et une formalisation des dialogues existants sur l'Europe centrale, par un engagement plus poussé dans les initiatives sur l'économie circulaire menées par l'Afrique (notamment l'Alliance Africaine pour l'Économie Circulaire et le groupe d'experts de l'UA) et par la mise en place de nouvelles structures qui facilitent la coopération et la réalisation de progrès. Il s'agirait notamment de mettre en place une plateforme de dialogue politique consacrée à l'EC, sous la forme d'une Task Force UE-UA sur l'EC, qui pourrait réunir les parties prenantes africaines et européennes concernées. Il est également recommandé d'établir des politiques, des feuilles de route et des plans d'action globaux en matière d'économie circulaire au niveau national. Il est ici essentiel que les principes et les politiques de l'économie circulaire soient intégrés dans le cadre des politiques économiques, industrielles/sectorielles et financières plutôt que d'être introduits comme une politique environnementale fonctionnant en silo.

En outre, un transfert de connaissances plus important des initiatives politiques sur l'EC entre l'Afrique et l'UE pourrait être bénéfique. Cela devrait inclure les leçons apprises par l'UE, la fourniture d'outils de prise de décision et de suivi, ainsi qu'un soutien au renforcement des capacités des décideurs politiques et des fonctionnaires nationaux. La coopération Afrique-UE dans le domaine de l'EC bénéficierait également d'une meilleure harmonisation des programmes et des initiatives entre les différentes DG de la Commission européenne. Enfin et surtout, il est essentiel de souligner que les **politiques de l'UE en matière d'EC ne peuvent pas être transférées négligemment à l'Afrique. L'Afrique a plutôt besoin d'une politique d'EC qui soit bien liée à son propre contexte politique et à ses priorités** et, pour cela, elle peut utiliser des éléments efficaces de la boîte à outils des politiques d'EC de l'UE. Il est probable que les partenariats public-privé joueront également un rôle important dans le développement d'une politique d'EC efficace en Afrique, car le secteur privé, en particulier les associations sectorielles, peuvent soutenir le gouvernement dans les procédures d'application.

Le commerce est une composante essentielle de la relation entre l'Afrique et l'UE, ce qui entraîne une forte interdépendance. **La coopération commerciale** doit garantir le maintien d'une relation commerciale florissante, dans un contexte de changements structurels importants dans les économies des pays européens et africains. Les accords commerciaux devraient jouer en faveur de la diversification des exportations des pays les moins avancés. La mise à jour du schéma de préférences tarifaires généralisées (SPG) de manière à permettre l'inclusion des biens et services liés à l'EC pourrait être un bon moyen de progresser à cet égard. La mise en œuvre effective des accords de partenariat économique (APE) existants doit avoir lieu, comprenant des dispositions spécifiques en matière de durabilité et de circularité. Des dialogues continus au niveau international sont nécessaires (par exemple, avec l'OMC et la Convention de Bâle) pour améliorer les définitions des déchets (recyclables) et fixer des normes de qualité des matières secondaires, renforcer les normes de produits pour convenir de critères minimaux liés à la durabilité, la réparabilité, la recyclabilité, etc. ou la reconnaissance mutuelle des critères nationaux (ce qui pourrait également être fait entre l'UE et les pays partenaires africains). Enfin, l'UE devrait investir dans le renforcement des contrôles douaniers à l'intérieur de ses propres frontières ou soutenir les capacités douanières des pays africains afin de lutter contre les transferts illégaux de déchets vers l'Afrique.

La coopération au développement et la coopération financière gagneraient à l'amélioration de la coordination des activités des différents programmes financiers de l'UE liés à l'EC, entre eux ainsi qu'avec les activités des programmes financiers internationaux (par exemple, de l'ONU, de la Banque mondiale ou des banques régionales de développement). En outre, l'UE et ses États membres pourraient également utiliser leur position pour soutenir le renforcement des capacités des institutions financières, des ministères concernés et du secteur privé, ainsi que pour mettre en place de nouveaux cadres, programmes ou

instruments de soutien financier pour soutenir l'EC. De plus, une coopération plus étroite avec les banques nationales de développement au niveau des États membres (BD) et entre elles et avec les banques internationales de développement (BID) pourrait être bénéfique dans ce contexte. Enfin, il serait important d'aligner les modèles et les instruments financiers sur la nature des modèles d'entreprise de l'EC et sur l'échelle de nombreuses entreprises de l'EC. Des instruments financiers dédiés aux start-ups et aux MPME pourraient être très utiles dans ce contexte, car ils pourraient aider les petites entreprises proposant des solutions innovantes prometteuses à développer leurs activités. En outre, le financement de l'EC pourrait devenir une partie explicite des activités d'investissement dans le cadre du plan européen d'investissement extérieur (PIE), ce qui aiderait l'UE à atteindre ses objectifs d'investissement en relation avec le Fonds européen pour le développement durable (FEDD) tout en accélérant la transition vers une EC tant en Afrique que dans l'UE. En outre, il serait utile de mettre en place des plateformes et des événements où les start-ups et les petites entreprises peuvent présenter leurs modèles d'entreprise circulaires et montrer leurs résultats aux institutions financières, afin que ces dernières puissent être convaincues que certains de ces modèles d'entreprise ont une solide fondation commerciale et devraient donc être considérés comme bancables.

La coopération en matière de recherche peut être améliorée par le transfert de connaissances et le renforcement des capacités. À cet égard, non seulement la coopération existante en matière de recherche devrait être élargie pour inclure le thème de l'EC, mais de nouveaux partenariats entre les universités et les instituts d'enseignement supérieur européens et africains devraient également être établis. En outre, il convient d'encourager les partenariats entre les instituts de recherche et le secteur privé et d'organiser des programmes d'échanges internationaux axés sur l'enseignement supérieur. Enfin, il est important que les connaissances liées à l'EC présentes dans les institutions universitaires et autres établissements de savoir soient transférées au secteur privé et traduites en concepts pouvant être mis en œuvre de manière pratique par les entreprises.

La coopération entre les entreprises peut potentiellement donner une forte impulsion au développement de l'EC en Afrique, mais il existe actuellement de nombreux obstacles à la réussite d'une telle coopération. Tout d'abord, de nombreuses entreprises européennes et internationales hésitent encore à investir dans de nombreux pays africains en raison d'un manque de stabilité politique et économique, de risques financiers, d'une mauvaise gouvernance, d'un manque d'infrastructures adéquates et de plusieurs autres facteurs. En tant que tel, l'amélioration du climat général des affaires et des investissements aurait également un effet positif sur les activités des entreprises dans le développement de l'EC. Un défi pour la Commission européenne est que la promotion des activités du secteur privé échappe largement à son mandat et reste dominée par les activités fragmentées et non coordonnées des différents États membres, qui ont souvent des intérêts contradictoires. Par conséquent, sans une volonté accrue des États membres de l'UE d'harmoniser les activités de développement du secteur privé, les activités de coopération commerciale dirigées par l'UE resteront probablement un défi.

Néanmoins, les activités de collaboration du secteur privé dans le domaine de l'EC peuvent être stimulées par des événements qui offrent des plateformes de mise en réseau, de rapprochement et de dialogue, ainsi que par le développement et la publicité de labels visant à encourager la production locale de biens. Plus précisément, les services compétents de la Commission européenne (notamment la DG INTPA, TRADE et GROW), par l'intermédiaire des délégations de l'UE, pourraient jouer un rôle important dans la promotion des activités de l'EC à fort potentiel commercial en Afrique. À cet égard, il convient de noter que de nombreuses initiatives liées à l'EC au niveau national sont liées aux activités des PME et des start-ups, qui n'ont souvent pas la capacité financière de développer leurs activités. Par ailleurs, il est essentiel que les entreprises internationales prennent part à ces développements et collaborent avec les gouvernements pour discuter de la manière dont elles peuvent contribuer à des économies plus circulaires en Afrique.

Le rapport complet n'est disponible qu'en anglais.

Vous pouvez le consulter à l'adresse: <https://data.europa.eu/doi/10.2779/008723>

